

CONSEIL DE QUARTIER PASTEUR / GARE Compte-rendu du 2 février 2024

Constitution des 25 membres du conseil de quartier Pasteur / Gare.

Présents (16) : Monsieur BOUCHOUICHA Abdel Halim, Monsieur TAMBOU-RAYALOU Alain, Madame PELLERIN Laurence, Madame DEZWARTE Carole, Madame COSSU Catherine, Monsieur CALVIAC Gilles, Monsieur JEANNIN Pierre, Monsieur RIBEIRO Jean-Philippe, Madame CHANTE Pascale, Madame LEBELLE Soisick, Monsieur JALABERT Marc, Madame ARPIN Isabelle, Madame SCHEICHER Marie-Claude, Madame JACOB Annie, Madame ID BELLA Soulaif, Madame PELLERIN Laurence.

Absents excuse (1) : Monsieur POUPENAY Gérard,

Absents (8) : Monsieur BEGUET Laurent, Madame CASTILLO FENOY Aïcha, Monsieur VERA Franck, Monsieur MASSON Jérôme, Madame DEBICHE Sabrina, Madame FRENAUD Sandrine, Madame BRAHIMI Sabrina, Madame KADRI Lynda.

Elus : Mme QUEYRAT Sylvie, Monsieur FLAMENT Nicolas.

Coordinateurs mairie : Mme ZERBIB Barbara – responsable du service communication et vie des quartiers, Monsieur Nicolas Luc.

Coordinateur habitant : Monsieur CALVIAC Gilles,

Suppléant : Madame DEZWARTE Carole

Nouveaux membre (1) : Madame ID BELLA Soulaif.

POINTS ABORDES CE JOUR

Election d'un nouveau coordinateur et de son suppléant :

- Coordinateur : M. CALVIAC Gilles
- Suppléante : Mme DEZWARTE Carole

Urbanisme :

- Place de la gare : projet porté par l'agglo avec subvention de la région, ce projet est toujours en attente, le maire prévoit une concertation en mairie avec d'autres quartiers pour présenter le projet, nous reviendrons vers vous en temps voulu.
- Esplanade de la gare (les bureaux) : projet toujours en cours, comme déjà précisé ce lieu sera culturel et économique. Peu de logements (étudiants ou seniors). Le propriétaire des derniers bâtiments semble revoir son prix de vente à la baisse ! Patience, nous reviendrons vers vous en temps voulu.
- Réfection du bd Maurice Berteaux : une concertation avec les habitants se tiendra en mairie dès le retour du département.
- Bd Gabriel Péri : Lors de la balade urbaine du 01/04/23 les riverains proposent une réflexion de long terme pour avoir la maîtrise de l'espace important qui fait suite à l'immeuble Kaufman et qui pourrait devenir très grand en cas de déménagement d'Aubade.

Rappel des habitants : M. le Maire n'étant pas présent lors de cette partie de la balade, il lui est demandé de donner sa réponse à la demande des habitants de ce secteur de participer à une

concertation étroite sur les projets qui seraient envisagés, et cela dès le stade de leur conception dans un esprit de co-construction déjà mentionné (voir compte rendu balade).

- SDRIF - Schéma directeur de l'île de France 2014-2040, informations et liens (joint au CR) merci à M. Jeannin pour ces informations.

Commerces :

- Un seul commerce à vendre sur le quartier du centre-ville, la Grange aux crêpes. Propriétaire privé détenteur des murs cherche une activité pérenne à l'identique, sinon restauration classique, pas de fast food !

- La ville s'est rendu propriétaire du 35 bd Charles de Gaulle en mars 2023, qui accueille aujourd'hui une boutique de créateur « Imaginarium studio ».

Aucun projet d'achat de locaux n'est prévu dans un avenir proche (sauf opportunité). La ville se concentrera sur le projet « cœur de ville ».

Voirie :

- Réfection de l'avenue Le Goas et de la rue Hoche après chantier : insistance des riverains pour une réfection complète avec participation importante de Pitch Promotion du fait des passages de nombreux camions dans toute la rue malgré les interdictions. En attente réponse du maire.

- Limitation à 30 km/h sur toutes les rues de ce quartier afin de rendre la limitation homogène sur la ville avec traçage au sol (bd G. Péri, rue Georges Clémenceau, etc...)

- La signalisation du parking de la gare, voir l'agglo pour déplacer le panneau.

Mettre une signalétique bleue sur les panneaux de la ville (parking gare et Cyrano)

Nicolas Flament va faire le nécessaire auprès des services.

- Les riverains de la rue du Maréchal Joffre se plaignent de l'état de la voirie et des trottoirs qui mènent au collège Voltaire, la réfection n'est pas prévue sur le budget 2024 voire toutefois à reboucher les trous.

- Pour la question d'un stationnement handicapé devant les 33-35 bd Charles de Gaulle, impossible par manque de place les normes ne seraient pas respectées.

- Réfection du souterrain de la gare, et réfection de la rue du capitaine de Pauw, en attente réponse du service voirie, nous vous ferons un retour dès que possible.

- Travaux immeuble rue Maurice Berteaux, nuisances, poussières, les riverains demandent une compensation par la mairie, merci de prendre rendez-vous avec le maire (permanence tous les jeudis)

Sécurité :

- Recrudescence du non-respect des STOP, la police municipale est alertée, de nombreuses verbalisations sont faites.

- Le passage piétons Berteaux/Foch (face au passage souterrain) est extrêmement dangereux car mal indiqué, il faudrait mettre un panneau en amont danger piétons. *Nous allons nous rapprocher du service technique pour faire une étude.*

- Des bandes se réunissent tous les soirs sur le parking longeant la résidence et l'école Pasteur, laissant des débris. *Réponse de la police : la PM n'est pas au courant car il n'y a eu aucun appel (ni à la PN, ni à la PMM). Il faut absolument que les administrés appellent le 17 ou le 01 34 44 82 82.*

- Le bar Le Celtique est de plus en plus mal fréquenté en journée et en soirée. *La police ne peut rien faire, il n'y a aucune infraction constatée !*

- Home jacking, cambriolage : les forces de l'ordre font des patrouilles de surveillance au quotidien. Malheureusement, ce genre de méfaits n'est pas prévisible. Un home jacking est très rare mais peut arriver.

Il en est de même pour le vol à main armée à Carrefour. La police municipale effectue une patrouille pédestre tous les jours à Carrefour et pourtant les braqueurs ont réussi leur braquage.

Ce sont des faits choquant mais qui ne reflètent pas la réalité de tous les jours sur la commune. La police nationale effectue également des patrouilles régulièrement sur le secteur centre-ville et n'a pas pu éviter ces faits.

Voisins vigilants :

Attentifs à leur quartier, les voisins vigilants et solidaires repèrent les événements inhabituels : véhicule ou individu effectuant un repérage, fenêtre d'une habitation avoisinante ouverte en l'absence des occupants, aucune nouvelle d'une personne âgée depuis 15 jours, etc. Ils les signalent à l'ensemble de leurs voisins en postant une alerte sur la plateforme web ou en envoyant un SMS. Tous les membres de la communauté reçoivent par SMS l'alerte et une notification par mail. Ce dispositif de veille (ET NON DE SURVEILLANCE) facilite ainsi la lutte contre les incivilités ou les cambriolages par exemple.

La plateforme de communication « Voisins Vigilants et Solidaires » permet aussi aux riverains d'échanger sur d'autres sujets que la sécurité. Grâce aux outils mis en place, ils peuvent par exemple s'occuper de la vie du quartier et améliorer la convivialité entre eux. Libre à eux d'organiser la prochaine fête des voisins, l'arrivée d'un nouveau membre, etc. Les habitants s'entraident, se soutiennent et se sentent ainsi tranquillisés dans leur environnement.

Rôle du voisin vigilant et solidaire :

1. Il est attentif à la vie du quartier
2. Il veille mais ne surveille pas
3. S'il constate un fait suspect (camionnette en repérage, faux démarcheurs...) le voisin vigilant se sert de la plateforme, de son téléphone portable (application ou SMS) pour prévenir les habitants de son quartier, mais aussi la police municipale et la mairie.
4. **En cas de flagrant délit ou de danger immédiat, il prévient toujours la POLICE (17 ou police municipale).**
5. Il est connecté aux autres voisins de « communautés » qui correspondent à un secteur défini de la commune.
6. Il est connecté à la police municipale et à la mairie, dont il reçoit les alertes et informations.

Cadre de vie :

- Le propriétaire du 13 rue chapeau rouge, ne rentre jamais sa poubelle, demande auprès de la brigade verte qui va intervenir rapidement.

- De nombreuses voitures épaves pour la plupart, squattent les places de parking bd Maurice Berteaux, les PV n'y font rien est-il possible de faire retirer ces voitures ?

Réponse de la PM : C'est fait régulièrement. Mais, ils vont reconstruire cette semaine.

Divers :

- Contentieux concernant le dépôt d'un permis de construire au 3-5 avenue André le Goas pour un immeuble sous la réglementation de l'ancien PLU ?

Réponse : le contentieux est toujours en cours d'instruction au Tribunal Administratif, sans qu'il n'y ait eu de nouvelles récentes (le temps des contentieux est très long). La Ville maintient toujours son refus sur ce permis de construire.

- La nouvelle carte scolaire dépend du département ! Pour info le dernier mardi de chaque mois de 17h à 19h, une permanence du collège Jean Moulin est organisée au centre social E. Chouchena avec le directeur ou son adjoint pour tous renseignements sur le collège et notamment la classe à horaires aménagés musique.

- Faire courrier à la SNCF pour utiliser le terrain le long de la voie ferrée, pour y faire un jardin partagé (déjà abordé lors de la balade d'avril 2023).

Projets :

- LA CITOYENNETE L'INCIVILITE, les membres volontaires sont : Carole Dezwarte, Laurence Pellerin et Gilles Calviac, première réunion le **8 mars 2024 à 18h**.

- Le projet de la ligne 19 :

Concrètement, la ligne ferait entre 25 et 30 km, quasiment uniquement en souterrain, Le projet, tel que présenté par les autorités régionales, devrait aboutir à l'horizon de 2040, elle n'a toutefois pas encore de tracé défini. Un corridor a tout de même été présenté autour des villes d'Argenteuil et l'agglomération de Plaine-Vallée.

Animation quartier :

- **Le samedi 23 mars 2024 de 10h à 12h**, rencontre avec les habitants pour faire connaître le conseil de quartier, 2 équipes de 5 personnes positionnées sur les 2 côtés de la gare. Prévoir café, gâteaux. La mairie fournit les barnums, tables, chaises.

- **Le samedi 8 juin 2024 à 12h**, repas partagé inter quartiers, au jardin des émotions, rue du capitaine de Pauw, réservé aux membres des quartiers accompagnés d'une personne.

- La brocante est prévue le 26 mai sur le boulevard Gambetta.

Informations éclairage :

Un schéma directeur d'aménagement des lumières a été proposé par la CAVP et validé par chaque commune en 2020. Ce schéma a pour but de donner une identité au territoire en classant et définissant un niveau d'éclairage par type de rue. Une étude d'éclairage est réalisée pour chaque rue afin d'obtenir le niveau voulu avec la meilleure uniformité possible en fonction de l'espacement des luminaires. Concernant ce ressenti de faible intensité dont vous nous faites part des actions sont en cours de notre côté. Nous allons donc organiser des relevés contradictoires sur une rue avec des plaintes riverains afin de s'assurer que les éclairages installés sont conformes au SDAL.

Eclairage aggro : 0801 230 515

**Prochains conseils de quartier
Vendredi 14 juin 2024 / Vendredi 11 octobre 2024
à 19h - hôtel de ville - 5^{ème} étage salle 502**

Rappel :

Les questions sont à envoyer 15 jours avant la réunion de quartier, auprès du coordinateur, Gilles Calviac, sur le mail : cq.pasteurgare.sannois@gmail.com, qui fera suivre au service vie des quartiers à viedesquartiers@sannois.fr. Merci de confirmer votre présence.
